

Se regrouper pour partager des salariés compétents

Vivadour et Plaimont ont créé le groupement d'employeurs multisectoriel 4 Saisons, devenu aujourd'hui un acteur incontournable de l'emploi sur son territoire.

Fondé en 1994, au Houg dans le sud du Gers, par les groupes Vivadour et Plaimont, afin d'apporter une réponse à leurs besoins en personnels saisonniers et à ceux de leurs adhérents, 4 Saisons est aujourd'hui le plus grand groupement d'employeurs (GE) de l'Occitanie. « Nous avons 150 à 180 adhérents et faisons travailler 850 personnes différentes chaque année dont soixante en CDI », confie Hélène Antonioli, directrice générale. En 2016, Vivadour a assuré 69 % de l'activité du GE, les salariés de 4 Saisons intervenant sur vingt-cinq de ses sites de production, tous bassins d'emplois confondus. Plaimont a fait appel au GE pour 25 000 h et les agriculteurs pour 40 000 h. Depuis quatre ans, 10 000 à 20 000 h/an sont aussi fournies à d'autres entreprises adhérentes.

1 S'OUVRIRE A D'AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉ

En 2013, 4 Saisons s'est ouvert à d'autres domaines d'activité que l'agriculture et à tous types de métiers, ce qui a fait, cette année-là, progresser son activité de 40 %. « Nous sommes devenus multisectoriels, afin de répondre à d'importants besoins en main-d'œuvre sur notre zone



Le conseil d'administration de 4 Saisons est présidé par Jean-Marc Gassiot, président de Vivadour, ici aux côtés d'Hélène Antonioli, directrice générale depuis huit ans.



Dix personnes composent l'équipe du comité opérationnel du groupement 4 Saisons et communiquent en version sérieuse ou décalée, pour faire connaître leurs services.



Un gros travail est réalisé sur la sécurité au travail et les risques routiers, et les salariés ont été contributeurs pour rédiger le document unique de sécurité.



géographique, poursuit la directrice générale. Nous travaillons notamment avec les Ets Coussou dans l'aéronautique et avec les transports Soditrans, mais aussi avec des administrations, des entreprises agroalimentaires, un garage, des commerçants... Beaucoup de nos salariés sont qualifiés et ont des niveaux de formation supérieure. Nous fournissons aussi bien des manutentionnaires, caristes,

responsables de ligne de production et chauffeurs, que des comptables, chargés de qualité ou ingénieurs en contrôle de gestion. Ils vont quelques mois dans une entreprise, dans une autre, et ont l'habitude de s'adapter très vite à leur lieu de travail.

2 RÉDUIRE L'ÉCART OFFRE - DEMANDE

Entre les profils recherchés et la formation initiale des jeunes qui veulent rester vivre dans la région, il y a souvent un écart que 4 Saisons cherche à réduire. Le GE analyse les besoins et propose à ses salariés des parcours de professionnalisation sur mesure, en partenariat avec les organismes de formation locaux. La mise en relation d'un salarié du GE avec une entreprise peut aboutir à une embauche, mais pas toujours. Deux salariés de 4 Saisons viennent de partir à la retraite au bout de vingt ans.

3 FONCTIONNER COMME UNE ENTREPRISE

4 Saisons dispose d'une convention collective, d'accords d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail qui permettent de moduler les missions en entreprise, d'accords d'intéressement et de participation ou sur le maintien du salaire en cas de maladie... Deux délégués syndicaux et un comité d'entreprise représentent les salariés et le staff de direction (dix personnes). Un gros travail est réalisé sur la sécurité au travail et les risques routiers, et les salariés ont été contributeurs pour rédiger le document unique de sécurité. Aujourd'hui, tout le monde réfléchit à la façon dont le groupement doit communiquer pour être encore mieux connu du tissu économique local. Un vrai travail d'équipe !

Florence Jacquemoud

RÉSULTATS

Réinjecter de la valeur sur le territoire

■ En 2016, 4 Saisons a fourni 265 000 h de travail à 180 entreprises adhérentes, soit 6 500 missions, et a réalisé 5 M€ de CA.

■ Le GE facture les heures aux entreprises et leur redistribue une partie de l'excédent des résultats. En 2015, il a rendu 1,50 €/h facturée aux structures

agricoles et 1 €/h facturée aux non agricoles. En 2016, ce retour est de 0,75 et 0,50 €/h.

■ 160 entretiens de recrutement ont été menés en 2016. 860 salariés sont recrutés chaque année, 2,5 % de la masse salariale est consacrée à la formation professionnelle.